

LA PERLE DU JOUR (4) 18/05/17

*Chronique à peu près quotidienne de la lutte des classes vue
d'une **Union Locale CGT***

Il y a 10 jours, un jeune salarié franchit notre porte (rouge) visiblement plein de nerfs. Il vient de se faire signifier une « mise à pied conservatoire ». On lui reproche un « comportement dangereux ». Il doit y avoir du vrai car ce sinistre individu, à peine passé le seuil de notre porte (rouge), s'est mis en tête de se syndiquer !

Les faits ? On lui reproche... d'avoir empêché qu'une palette se renverse sur ses collègues, images à l'appui... (C'est pour cette raison qu'on doit toujours sourire au travail : on est filmés !)

Ce jour, entretien préalable à un éventuel licenciement. Le salarié s'y rend accompagné d'un conseiller du salarié dûment estampillé du logo (rouge) de notre organisation.

Notre conseiller du salarié, qui suit un régime particulièrement strict lui permettant d'être toujours au taquet, dévoile son petit carnet marqué du logo de notre organisation, puis met en lumière les nombreuses contradictions du dossier. Puis s'interroge : « - Ah bon, vous le faites rouler en camion sans permis ? » « - Euh... oui... Mais seulement sur le parking ! »

L'entretien se poursuit, et notre camarade sort toutes ses cartes. Bilan : un carré d'as contre une paire de 2.

Le salarié sortira de l'entretien réintégré, ses 10 jours de mise à pied payés... avec une promotion et une augmentation !

C'est beau le dialogue social non ?